

Casablanca, le 12 Février 2020

**AU CLUB DES SPORTS MECANIQUES  
"LE GRAND MAGHREB"  
RABAT**

**Objet : 11<sup>ème</sup> MAROC HISTORIC RALLY 2020**

**Messieurs,**

Suite à votre demande et après étude de votre dossier, la **Fédération Royale Marocaine des Sport Automobiles (F.R.M.S.A)** par la présente, vous délivre sous le N° 002/R/2020 le permis d'organiser **11<sup>ème</sup> MAROC HISTORIC RALLY 2020 DU 23 au 28 Mars 2020**

Cette manifestation se déroulera obligatoirement sous l'égide de notre fédération, par conséquent, son logo doit figurer sur tous les supports d'information

L'épreuve doit se conformer au respect des codes sportifs et environnementaux et plus principalement à la réglementation des carnets ATA

Par l'obtention du dit permis, cette manifestation se déroulera obligatoirement sous l'égide de la FRMSA, par conséquent son logo doit figurer sur tous les supports d'informations.

Nous vous rappelons en outre, que le dit permis de cette épreuve vous est délivré sous réserve que:

- Le contrat d'assurance souscrit pour l'épreuve soit conforme à la réglementation pour l'organisation de ce genre de manifestation ;
- lors de la vérification technique et administrative, les participants et les officiels doivent présenter leur licence valable pour l'année en cours ;
- les officiels marocains doivent avoir l'autorisation de la FRMSA pour pouvoir officier ;
- vous versez aux comptes de la FRMSA les droits du permis d'organiser ;

Nous vous confirmons par la présente, que la FRMSA reste à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire pour le bon déroulement de cette manifestation

En vous souhaitant plein succès dans vos préparatifs, veuillez agréer, **Messieurs**, nos sincères salutations.

**Le Président de la Commission Sportive et Technique**  
**Abderrahim ABDANE**